

Hubert Le BOURDELLÈS

## Pouvoir charismatique et pouvoir institutionnel

### Le modèle de l'Église primitive

UNE question revient sans cesse dans les communautés chrétiennes d'aujourd'hui, irritante, parce qu'elle est renvoyée sur chacun de nous de bien des manières inattendues. On peut la formuler pour l'essentiel comme suit : les fonctions d'autorité dans l'Église ne font-elles pas écran et barrage contre les fonctions charismatiques, inspirées par le libre Esprit, dont les représentants essaient de faire progresser une religion d'amour et de liberté ?

Le modèle historique depuis longtemps invoqué pour développer les réponses à cette question est celui des églises de saint Paul. Ce modèle paulinien a, en effet, été exalté à l'intérieur du protestantisme par le célèbre théologien et historien Harnack ou par le pasteur Sabatier, pour donner un exemple français plus littéraire et moins savant (1).

Il a été repris, après le Concile Vatican II, par des théologiens catholiques hostiles à l'autoritarisme traditionnel : Küng, Schillebeeckx, Boff, avec des développements divers (2).

C'est une très vieille attitude. Tertullien, au début du troisième siècle, se révoltait contre les évêques africains et contre

(1) Harnack, *Mission und Ausbreitung des Christentums*, 1902. A. Sabatier, *Religion d'autorité et religion de l'Esprit*, Paris, 1904.

(2) H. Küng, *Etre chrétien*, Paris, 1978, original allemand de 1974. Cette publication appartient à la deuxième période de l'auteur, qui a durci les positions affirmées dans un ouvrage beaucoup plus nuancé de sa première période : *L'Église*, Paris, 1968, original allemand de 1967. Ce premier ouvrage déroulait à propos de l'Église primitive une perspective variée, qui englobait le point de vue des Pères et des Commissions conciliaires de Vatican II.

l'évêque de Rome dont il condamnait l'indulgence à l'égard des pécheurs, en appelait à l'Église des « spirituels » représentée par les Apôtres et les Prophètes contre l'Église des évêques. Il se référerait donc à l'Église primitive. En réalité, les historiens nous montrent bien qu'il prolongeait le prophétisme anatolien issu de Montan. Interférences entre un modèle du passé et un modèle contemporain, sur lesquelles on doit s'interroger.

Car l'on sait que, si un modèle historique du passé peut donner des leçons pour le présent, on court toujours le risque d'interpréter le passé à partir des problèmes du présent, puis de renvoyer l'image obtenue sur le présent, avec une désastreuse circularité. Si l'on veut un modèle du passé, qu'on commence par l'examiner avec les idées et les mots de son temps ! Aussi croyons-nous utile que le modeste analyste des mots et des idées que nous sommes, s'efforce de voir sans préjugé ce que fut le pouvoir dans les églises primitives, et plus particulièrement celles créées par Paul : charismatique ou institutionnel ?

### Le mandat et la communion universelle dans le ministère missionnaire

Soyons clair, puisque, dans cette affaire, les confusions volontaires ou involontaires sont un danger redoutable. Les grands textes de Paul sur les fonctions dans l'Église chrétienne exaltent les dons de l'Esprit ou charismes (*Romains* 12, 6-8 ; *1 Corinthiens* 12, 8-11). On comprend que l'on doive en conséquence présenter les ministres des églises pauliniennes exerçant de manière diversifiée un don de science, ou de guérison, ou d'enseignement, etc., qui n'est pas d'origine institutionnelle, puisqu'il vient de l'Esprit. Qui pourrait soutenir le contraire ?

Mais cela nous autorise-t-il à suivre ceux qui affirment que Paul refusait les institutions cléricales, et s'en remettait à l'Esprit pour susciter des fonctions charismatiques ?

Certes, une telle vision des églises charismatiques de Paul a été défendue par Harnack, naguère, et, de nos jours, H. Küng l'a reprise à sa façon, en montrant cet apôtre choisi directement

E. Schillebeeckx, *le Ministère dans l'Église*, Paris, 1981, original néerlandais de 1980. Ce livre reste fidèle à la vision d'Harnack d'églises pauliniennes charismatiques, à côté du modèle de Jérusalem avec sa hiérarchie presbytérale. Discussion critique par P. Grelot, *Église et ministères*, Paris, 1983.

L. Boff, *Église : charisme et pouvoir*, Paris, 1985, original brésilien de 1981. Cet ouvrage vigoureux, mais inégal, met au service d'une théologie de la libération, et d'une ecclésiologie des communautés de base, une vision assez floue des églises pauliniennes.

par le Christ, sans être mandaté par une institution et un clergé (3).

Mais qui ne voit là une confusion entre les dons de l'Esprit nécessaires à l'exercice des fonctions et les fonctions elles-mêmes ?

Il est vrai qu'il n'est pas aisé de montrer les fonctions que Paul reconnaît dans la vie des églises qu'il supervisait. Pour ce faire, il ne faut pas oublier la carrière de l'Apôtre des Gentils et de ses collaborateurs, missionnaires itinérants dans l'Orient païen, mais aussi, et par le fait même, créateurs de communautés stables et localisées. Deux faits différents à bien considérer.

Paul dénomme une trilogie d'*apôtres, prophètes et docteurs* (1 Corinthiens 12, 28, avec variantes dans Ephésiens 2, 20 et 4, 11). On ne peut guère douter qu'il s'agisse d'un ministère itinérant, car l'église d'Antioche nommait ainsi ceux qu'elle envoyait en mission (*Actes* 13, 1) ; Paul les montre fondateurs d'églises chez les païens, et, bien plus tard, la *Didaché* (ch. 11 et 15) déclare que l'ordre des *prophètes et docteurs* itinérants a été remplacé par l'ordre des *épiscopos et diacones* résidents. Tel est donc à l'époque de Paul le ministère missionnaire qui a répandu le christianisme dans l'Orient païen.

Ministère charismatique ? Harnack (*Mission...*, p. 280 de la trad. fr.) affirmait avec insistance que ces itinérants n'étaient pas des fonctionnaires élus des communautés, mais des missionnaires soumis seulement à l'appel de l'Esprit, avec l'unique obligation institutionnelle d'être reconnus par les communautés, qui discernaient en eux les critères des véritables apôtres (2 Corinthiens 12, 12).

Mais il se présente deux objections dirimantes contre cette vision romantique, anti-cléricale et ultra-réformée de la mission chrétienne primitive. Disons tout d'abord que le missionnaire de ce temps n'est pas isolé dans sa fonction. Certes, on est apôtre par vocation personnelle (*Romains* 1, 1), le prophète ne peut parler que par l'Esprit qui lui est communiqué, le docteur ne peut enseigner que ce que l'Esprit lui a appris. Mais ce lien direct et individuel avec l'Esprit ne restreint pas la nécessité d'être en communion avec l'Église universelle, corps du Christ

(3) Tendances radicale, qui n'est pas d'aujourd'hui, ni même du XIX<sup>e</sup> siècle. Car déjà Luther et ses amis avaient à combattre, sur leur aile gauche, contre la nomination anarchique dans les ministères chez les Anabaptistes au nom de la liberté charismatique. Luther maintenait un choix des pasteurs par la communauté ecclésiale. Cf. art. *Ami*, section 6, par Fagerberg, dans la *Theologische Realenzyklopädie*, t. 2 (1978).

(Ephésiens 2, 19). C'est pourquoi les *Actes des Apôtres* (ch. 13) montrent l'église d'Antioche envoyant des apôtres, Paul et Barnabé, en leur imposant les mains. On répondra que ce récit projette sur Paul des rites postérieurs, datant de l'époque de rédaction des *Actes*. Admettons l'objection. Mais alors comment comprendre pourquoi Paul se montre si soucieux de manifester sa communion avec les Apôtres de Jésus, ceux qu'il appelle les colonnes : Pierre, Jacques et Jean (*Galates* 2) ?

D'autre part, nous voyons Paul procéder lui-même à l'envoi en mission d'apôtres comme Timothée ou Tite avec des mandats explicites (cf. *Philippiens* 2, 19-24).

C'est donc que l'inspiration charismatique de ces missions anime une structure institutionnelle déterminée par un mandat d'apostolat donné par un dirigeant, et par les obligations découlant du respect de la communion avec l'Église universelle.

### Les ministres résidents

Allons même plus loin. On ne saurait définir les églises de Paul uniquement par le mouvement et la mission, et ces églises, une fois fondées, n'ont-elles pas été dans la nécessité de se donner des institutions permanentes ?

Ceux-là mêmes qui défendent le plus la thèse de la liberté charismatique primitive ne peuvent éviter de reconnaître dans les églises pauliniennes une structure interne. Ainsi Küng admet que l'église de Philippi est animée par des ministres résidents : *épiscopos* et *diacones* (*Philippiens* 1, 1). Assurément, on peut discuter pour savoir si ces titres représentent des fonctions différentes, d'un niveau hiérarchique différent, ce qui est la solution de Küng avec l'ensemble des commentateurs, ou bien les mêmes personnes avec des titres différents, solution de A. Le-maire (dans son livre, *le Ministère aux origines de l'Église*, Paris, 1971). Mais ces *épiscopos* et *diacones* n'en constituent pas moins une équipe d'animateurs permanents d'une communauté locale. N'est-ce pas là une institution ? A tel point que ces noms serviront ultérieurement à désigner des degrés de la hiérarchie ecclésiastique : les évêques et les diacres, lorsque cette hiérarchie se constituera au cours du II<sup>e</sup> siècle.

### L'unité du ministère dans l'Église primitive

Il y a plus encore. On a voulu opposer depuis longtemps (depuis l'école dialectique de Tubingen avec B. Bauer au début du XIX<sup>e</sup> siècle) l'église de Jérusalem où s'était institué un ordre de *presbytres* autour de Jacques, le frère du Seigneur, et les églises pauliniennes sans hiérarchie autoritaire. Magnifique antithèse, où l'on découvrirait à l'avance l'opposition du monarchisme épiscopal et papiste, et de la liberté réformée. La vérité paraît bien différente. Si l'on ne doit pas nier l'opposition de l'église de Jérusalem, conservatrice et judaïsante, et des églises de Paul, plus ouvertes et hellénisantes, il s'en faut que les fonctions et le pouvoir y fussent radicalement opposés (4).

Il n'est pas impossible en effet de montrer une unité profonde dans les fonctions au sein de cette Église primitive. Partout, malgré la multiplicité déroutante des vocables qui peuvent les désigner, ces fonctions ne sont que les facettes de la même diaconie, du même ministère, du même service, pour employer le mot grec avec ses traductions latine et française. Qu'est-ce à dire ? Conformément à la tradition évangélique ( *Matthieu* 10, 24 ; *Marc* 9, 35 ; *Luc* 22, 24), l'autorité dans l'Église n'est pas une autorité de grandeur, d'ambition et d'intérêt, mais une autorité de service. Elle n'en est pas moins une autorité structurée par les données institutionnelles suivantes : à Jérusalem comme autour de Paul, les fonctions ministérielles dépendent à la fois du choix ou de l'investiture qui sont du ressort des dirigeants ecclésiastiques, et de la proposition ou approbation qui sont manifestées par les fidèles (*Actes* 1, 26 ; 6, 5 et 6, pour Jérusalem, et textes déjà cités des *Épîtres* pour Paul), elles répondent d'autre part à la nécessité de la communion universelle de l'Église du Christ. Quel que soit le dosage de ces éléments, ni le récit des *Actes des Apôtres*, ni les *Épîtres* authentiques de Paul, ne justifient la vision romantique d'un ministère issu librement de la base, et auquel l'impulsion attribuée à l'Esprit servirait de caution dogmatique. Nulle part nous ne voyons le ministère présenté en dehors d'institutions relativement unitaires, et c'est la raison pour laquelle le rédacteur des *Actes des Apôtres* a prêté à Paul un discours d'adieu aux communautés d'Asie, où les mêmes ministres sont nommés *presbytres* par le rédacteur, et *épiscopos* par Paul (*Actes* 20, 17 et 28). Derrière la

(4) Le livre récent de R.E. Brown et J.P. Meier, *Antioch and Rome, New Testament cradles of catholic Christianity*, New York, 1983, fait le point sur ces oppositions sans préjugés dogmatiques ou idéologiques.

variation de vocabulaire, c'est le même ministère, la même institution, qui anime les églises.

### L'Esprit et l'Église charismatique

Le romantisme théologique qui affirme que l'institution gêne le libre souffle de l'Esprit, et qui loue les églises pauliniennes d'avoir échappé à ce danger, est donc une rêverie inexacte. Avec des variations évidentes dans leurs modalités d'existence et leur terminologie, les églises chrétiennes de l'époque primitive ont été à la fois institutionnelles et charismatiques, car l'Esprit n'est pas celui qui souffle dans le vide structurel, mais celui qui anime l'institution. C'est lui qui suscite la vocation, c'est lui qui distribue les charismes diversifiés pour l'exercice du ministère, c'est lui que l'on appelle par la prière et le jeûne, en s'efforçant de discerner les véritables signes de l'Esprit, au sein d'une église organisée.

Le problème devrait être déplacé sur une autre époque, si l'on veut réfléchir à propos des causes d'une baisse de la tension spirituelle. Après l'époque des persécutions et des martyrs, lorsque l'Église chrétienne s'est répandue triomphalement dans le monde romain, n'y a-t-il pas eu un affaiblissement dans l'obéissance à l'Esprit, tendance que le monachisme naissant a tenté de combattre ?

Il serait utile de poser la question sur ce terrain. Faut-il accuser encore l'institution ou déclarer que l'Église a été victime de son succès quantitatif ou découvrir d'autres causes ? La réponse serait pleine d'intérêt pour tous ceux qui estiment, en prenant les précautions nécessaires, qu'un modèle historique comporte un enseignement pour notre temps ; pour ceux aussi qui veulent montrer les liens de l'Esprit et de l'Église qu'il anime.

Hubert Le BOURDELLÈS

Hubert Le Bourdellès, né en 1926. Marié, deux enfants. Études de lettres classiques. Professeur de latin à l'Université de Lille III. Principales publications : *L'Aratus latinus*, P.U.L. ; thèse en cours de publication sur *Le verbe impersonnel latin*. Divers articles, en particulier dans *Revue des Études Latines*, *Latomus*, etc.